

Différences entre le biodiésel et l'huile végétale-carburant

Biodiésel

Huile végétale - carburant

	<i>Biodiésel</i>	<i>Huile végétale - carburant</i>
Matières premières	<ul style="list-style-type: none"> • Huiles végétales pures (huile de soya, de canola, de palme, etc.). • Huiles de fritures recyclées. • Graisses animales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Huiles végétales pures. • Huiles de friture recyclées.
Procédé	<ul style="list-style-type: none"> • Transestérification. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décantation et filtration.
Modification de moteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune n'est requise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications mineures au véhicule : ajout d'un réservoir pour réchauffer le carburant.
Respect des garanties	<ul style="list-style-type: none"> • Équipementiers et fabricants de moteurs respectent leurs garanties jusqu'à B20 mais la plupart recommandent de ne pas dépasser B5. 	<ul style="list-style-type: none"> • Garanties invalidées.
Normes de qualité applicables	<ul style="list-style-type: none"> • ASTM D6751 pour le B100. • CAN/ONGC 3.520 pour le B2 à B5. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe aucune norme de qualité applicable
Programmes d'assurance qualité existants	<ul style="list-style-type: none"> • Accréditation BQ-9000 pour les producteurs. • Certification BQ-9000 pour les distributeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe aucun programme d'assurance qualité applicable.
Utilisation par temps froid	<ul style="list-style-type: none"> • Efficace jusqu'à B5 avec un biodiésel qui rencontre les normes de qualité. • L'utilisation du biodiésel représente un plus grand défi par temps froid pour le B20 et le B100, mais on peut gérer la contrainte en utilisant un additif, un système de gestion thermique du carburant ou en laissant les véhicules dormir à l'intérieur en hiver. 	<ul style="list-style-type: none"> • À tous les niveaux de concentrations, l'utilisation de ce carburant par temps froid n'est pas recommandée car elle peut occasionner des pannes.
Problèmes les plus courants	<ul style="list-style-type: none"> • Si le biodiésel ne respecte pas les normes de qualité, il peut occasionner des problèmes d'utilisation. • Le biodiésel est un solvant qui, par nature, agit sur certaines matières. Surtout pour les véhicules plus anciens (avant 1994), il se peut que le biodiésel ne soit pas compatible avec les matériaux utilisés. • L'effet solvant du biodiésel à forte concentration (B20 à B100) peut également entraîner, en nettoyant les systèmes encrassés, le colmatage des filtres à carburant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Oxydation élevée et risques de contamination résiduelle entraînant le colmatage des filtres, des dommages au niveau des injecteurs et au niveau de la pompe.
Taxes sur les carburants	<ul style="list-style-type: none"> • Exemption taxe d'accise fédérale sur les carburants (4 ¢ / litre pour le pétrodiesel). • Remboursement de la taxe sur les carburants (16,2 ¢ / litre au Québec). 	<ul style="list-style-type: none"> • La taxe d'accise fédérale sur les carburants est applicable. • La taxe québécoise sur les carburants est applicable, il n'existe pas d'exemption ou de remboursement pour ce type de carburant. • Même s'il y a autoproduction pour usage personnel, les taxes s'appliquent. Il faut les verser par autopercception.
Règlement fédéral sur le soufre dans le carburant diesel	<ul style="list-style-type: none"> • L'importation, la production et la vente sont assujettis au règlement. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'importation, la production et la vente sont assujettis au règlement. • L'autoproduction pour usage personnel n'est pas assujettie au règlement.